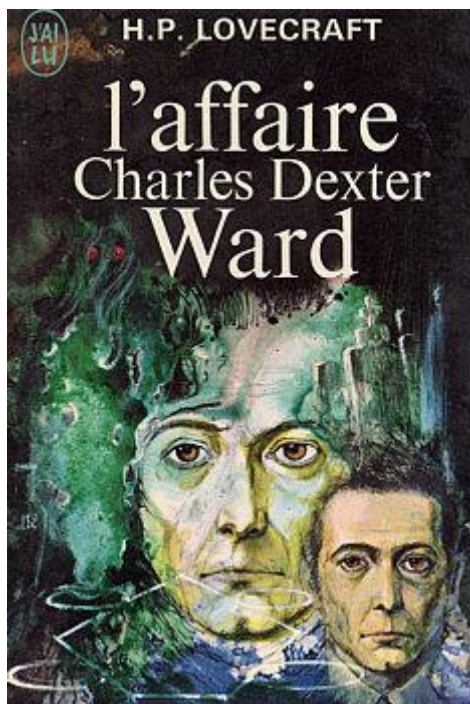


## L'Affaire Charles Dexter Ward de Howard Philips Lovecraft (J'ai Lu - 1928 Réédition 1975)



Un classique de la vague noire du fantastique merveilleux et de la science-fiction.

**Lovecraft**, illuminé créateur de l'"indicible" et de toute une mythologie à la croisée de l'Orient (Egypte entre autres), des celtes et des cultes sataniques en tous genres, signe avec cette *Affaire* un de ses meilleurs bouquins qui se dévore rapido, tient en haleine et empeste incroyablement le vieux macchabée moisi sur son coulis de cancrelat. *Charles Dexter Ward*, généalogiste amateur, tombe sur le nom d'un ancêtre qui semble avoir été jeté dans l'oubli intentionnellement, rapport à certaines cérémonies impies ; il ne devrait pas chercher à en savoir plus mais évidemment comme dans tout bon film d'horreur, c'est tête baissée qu'on fonce vers l'échafaud, yahou ! La faculté étonnante de l'ami **Howard** de suggérer sans appuyer, de faire ressentir une ambiance tout-à-fait précisément reste fraîche et caractéristique. Si l'on veut bien oublier que **Lovecraft** dans la vraie vie se révèle une bonne vieille raclure de bidet (si t'as pas la flemme, tu cherches, genre, une biographie sur le net), ne perdons jamais de vue qu'il est, et ce pour l'éternité, un des plus grands auteurs du genre toutes époques confondues. Gare à *Yog-Sothot* !!

181 pages

Voir ici aussi : [Par-delà le mur du sommeil de Howard Philips Lovecraft \(Denoël - 1956 Réédition 1979\)](#)

© GED Ω - 01/08 2009

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.